

Budget participatif de la Ville d'Eysines : à vous de voter !



Du 15 mars au 15 avril, les Eysinaises et Eysinaises sont invitées à choisir leurs trois projets préférés dans le cadre du premier budget participatif de la Ville.

Au total, sur les 57 projets déposés par les habitant-es, 16 restent encore en compétition.

Pour cette année 2022, les projets seront retenus selon leur classement pour une enveloppe totale maximale de 100 000 €.

Dans la poursuite du développement d'outils de participation citoyenne, la Ville d'Eysines lançait le 18 octobre dernier, son premier budget participatif. Ce dispositif de démocratie participative donne la possibilité aux habitant-es de s'impliquer concrètement pour sa rue, son quartier et sa Ville.

Les habitants et associations avaient jusqu'au 31 décembre 2021 pour déposer leur projet soit sous format papier dans les urnes mises à disposition, soit via le formulaire en ligne sur le site internet de la Ville. Pour être recevable, le projet devait relever d'un budget d'investissement, servir l'intérêt général, le bien commun, être une compétence de la Ville et son montant ne devait pas dépasser un budget de 20 000 euros.

Au total, 57 projets ont ainsi été déposés dont 5 par des associations, 13 par des enfants et 39 par des adultes.

Suite à l'étude du Comité technique et du Comité de projets, sur les 57 projets déposés, 16 ont reçu un avis favorable pour être soumis au vote des habitants et une quinzaine pourra être suivie, réorientée et/ou réalisée dans le cadre d'autres projets de la Ville ou en lien avec Bordeaux Métropole. Les porteurs de projet seront alors recontactés dans la mesure du possible pour suivre l'étude et la réalisation des projets.

Zoom sur les projets soumis aux votes des habitants

Parmi les 16 projets retenus, 4 sont portés par des femmes et 4 par des enfants. Les projets concernent principalement la préservation de la biodiversité, le développement durable, les loisirs et les sports, la propreté, la sécurité et l'accès à l'Internet.

Voici la liste exhaustive des projets qui seront mis au vote des habitant·es dès le 15 mars et jusqu'au 15 avril :

1. Les pièges à moustiques d'Hanan
2. Le parcours de disc-golf de Romaric
3. Sécurisation du parc du Derby avec Mathias
4. Foot-golf et disc-golf avec Patrick
5. Lutte contre les déjections canines avec Christine
6. Aménagement du terrain de pétanque de Migron par Johan
7. Les Plaques de rues pédagogiques de Norbert
8. La station de dépannage pour vélo de Josette
9. Le banc de Philippe
10. Les abris à hérissons d'Alain
11. Wifi pour tous avec Aymeric
12. La boîte à don de Caroline
13. Les panier-poubelles de Nawaf
14. Le demi-terrain de basket de Yoann
15. La rénovation du skatepark du Pinsan avec Nils
16. Jouer aux échecs avec Iless, Massyll et Anya

Dès le 15 mars, retrouver la présentation des projets en vidéo et plus d'information sur les projets sur www.eysines.fr

Les porteurs de projets auront un mois pour mener leur campagne et inviter les Eysinais·es à voter pour leur projet.

Les votes pourront se faire :

- soit **directement en ligne** via un formulaire dédié
- soit **en version papier** dans l'urne disposée à l'Hôtel de Ville, des formulaires seront disponibles sur place,
- soit par **voie postale** à l'adresse : Budget participatif, Mairie d'Eysines, Rue de l'Église, 33320 Eysines

La participation citoyenne à tous les niveaux

Avec ce budget participatif, la participation citoyenne se fait à plusieurs niveaux :

- lors du dépôt des projets par les habitants et associations,
- dans l'étude des projets déposés avec le Comité de projets composé de 6 habitants,
- dans le choix des projets qui prendront vie avec le vote des habitants pour leurs 3 projets préférés,
- dans le suivi de réalisation des projets, avec les habitants porteurs de projet et les services de la ville en charge de la réalisation.

Et la suite ?

L'annonce des résultats sera communiquée début mai. Chaque service concerné par les projets lancera les études tout en impliquant à chaque étape et dès que possible le porteur de projets dans le suivi de la réalisation de son projet.

Chaque projet réalisé sera estampillé d'un macaron « Budget participatif Ville d'Eysines ».